

REUNION du BUREAU EXECUTIF

Samedi 13 avril 2024 à 9h30

Maison des Sports à TOMBLAINE

COMPTE RENDU

Présents :

Patrick PARIS, Marie-Christine HACQUARD, Thierry KASZTELAN, Francis BUCHWALTER, Gilbert CRE, Alain GHILONI, Jean-Luc RICHARD.

Excusés : Éric DELCOURT, Florian MORIZOT.

1. Statistiques

Marie-Christine HACQUARD annonce que le nombre de licenciés s'élève à 6 568 (+190) au 31 mars 2024, soit une progression de 2.98 % par rapport au 31 mars 2023. Compte tenu de cette progression, le nombre de licenciés 2024 au 30/09/2024 devrait s'approcher, voire dépasser, celui de 2023 qui était de 7.092.

2. Tarification de mise à disposition d'un Agent de Développement d'un club ou d'un Comité Départemental

Martin DESCHÂTRES, Agent de développement du Comité Départemental 67 a animé avec Maxime CRE, le stage de détection Niveau II à CHATENOIS (67)

Francis BUCHWALTER souhaite officialiser le montant de cette mise à disposition et propose les tarifs suivants :

- 150 € La demi-journée
- 200 € La journée
- 250 € La journée + matériel (SRAV....)

Décision : Le Bureau adopte la grille de tarification proposée par Francis BUCHWALTER et décide d'appliquer ce tarif aux Agents de Développements de tous les Comités Départementaux et clubs

3. Achat d'un Véhicule 9 places

Conformément à la décision du Comité Directeur du 9 Mars dernier, Gilbert CRE propose les devis pour les véhicules suivants :

- **RENAULT TRAFIC** Rallongé avec attelage et climatisation + Carte Grise, livraison en septembre : **41 800 €**
- **CITROEN Jumpy 180 CV** avec attelage, climatisation, caméra de recul, 2 portes latérales + Carte Grise avec une livraison en juillet : prix de base 41 750 €, remisé à **35 140 €** (ajouter 840€ pour un châssis long)

Décision : Le Bureau décide d'acquérir le véhicule CITROEN Jumpy 180 CV Diesel avec châssis long pour un montant de total de 35.980 €.

Le devis sera à transmettre et joint au dossier de demande de subvention au Conseil Régional Grand Est.

4. Flocage des véhicules

Le Président nous fait part du devis de la SARL PUBLISTICK à SENNECEY LES DIJON(21) :

- 2 SKODA Kamiq 540 € TTC / véhicule
- 2 SKODA Superb Combi 695 € TTC / Véhicule sans le capot

Il précise également que Laurent SCHENTEN se chargera de la logistique des véhicules jusqu'à SENNECEY LES DIJON

Décision : Le Bureau décide de confier à la SARL PUBLISTICK de SENNECEY Les DIJON le flocage des 4 véhicules pour un montant total de 2.470 €. Il conviendra prévoir également le flocage du CITROEN Jumpy 180 CV Diesel avec châssis long

5. PROJET C.F.A.

Le Président nous informe de la demande de Laurent ROUXEL concernant un projet "Apprentissage Tour" porté par le BTP CFA Grand Est qui vise à accompagner 12 jeunes apprenti(e)s dans un raid du 17 au 21 juin 2024 d'une distance totale d'environ 560 km.

Laurent Rouxel souhaite connaître les modalités administratives, les assurances, la tarification, il demande également que le Comité Grand Est propose des animations chaque soir et informe que les Clubs et les Ecoles de vélos FFC seront invités.

Décision : Le Bureau décide fixer les conditions de tarification et d'intervention suivantes :

- Les 12 apprenti(e)s devront prendre une licence, à charge du BPT CFA ;
- 1 Droit d'Organisation par jour soit, 60 € x 5 jours et assurer les véhicules de la caravane à charge du BPT CFA ;

- Mise à disposition de la Piste modulable et défi un(e) champion(ne) animé par Maxime CRE. Un devis sera adressé au BPT CFA avec un tarif préférentiel ;
- L'hébergement et les repas de Maxime CRE seront pris en charge par le BTP CFA.

6. Informations diverses

Intervention de Patrick PARIS

- Championnats de France de l'Avenir : Le Président nous informe qu'Alexandre FOUREZ sollicite le Renault Trafic mais que ce véhicule est déjà réservé pour le Cycle Ball

Décision : Le Bureau décide de louer un véhicule pour le Cycle Ball, Jean-Luc RICHARD propose de s'occuper de la réservation.

Le Trafic aux couleurs du Comité Grand Est sera réservé pour les Championnats de l'Avenir.

- Représentation des membres du Comité aux différents Championnats Régionaux
- Le Président rappelle que le Contrat d'apprentissage de Romain PHILIPPE se finit en juillet et invite les membres du Bureau à réfléchir sur la suite à donner.

Intervention de Marie-Christine HACQUARD

- La grille de tarification des engagements pour la piste, ainsi que celle du BMX, sera complétée et précisée.

Intervention de Jean-Luc RICHARD

- Le Tour de l'Avenir s'élancera de Sarrebourg le 18 Aout et est ouvert aux équipes nationales. Jean-Luc RICHARD rappelle le message de Yan GRAS, responsable régional des U23 qui souhaiterait inscrire une équipe Grand Est/Haut de France. Le Trésorier précise qu'il convient de prévoir une dépense de l'ordre de 6.000 € (par référence au Tour de l'Avenir 2022) et que cette action n'a pas été prévue au budget prévisionnel 2024 par la commission route. D'autre part il est nécessaire de disposer de 3 coureurs pour le Grand Est avec un niveau suffisant pour s'aligner sur cette épreuve.

Décision : Compte tenu de la dépense à engager, le Bureau fera le point lorsque le Comité sera en mesure de proposer 3 coureurs d'un niveau sportif exigé.

- Le Comité Départemental du Bas-Rhin souhaite soutenir un nouveau cyclo-cross transfrontalier France/Allemagne (Championnat d'Alsace et Palatinat), le circuit passera dans ces 2 pays. Gilbert CRE précise qu'il ne connaît toujours pas les dates des différentes manches de Coupe de France de Cyclo-cross

Intervention de Francis BUCHWALTER

- N'ayant pas trouvé de dates, Francis BUCHWALTER précise que le Trophée Régional des Jeunes Pistards n'aura pas lieu en 2024
- Il informe également que l'organisateur du TRJC a quelques difficultés pour trouver des secouristes
- Francis Buchwalter rappelle enfin le projet de développement de cyclisme en salle proposé par Alice RIEB, de plus, et précise au Bureau qu'aucun diplôme fédéral n'existe pour cette discipline

Intervention de Thierry KASZTELAN

- Cross Day organisation : Thierry KASZTELAN informe le Bureau du projet de moratoire de la FFC concernant la dette de Cross Days Organisation à la FFC (les prix coureurs non versés) qui propose un remboursement sur 2 ans par trimestres. Le Trésorier demandera un complément d'informations CDO concernant leur plan prévisionnel de trésorerie qui devra reprendre les échéances de remboursement de cette dette sur 2024.
- Thierry KASZTELAN rappelle qu'en l'absence du PV du Comité Directeur du 7 octobre 2023 et d'un relevé de décisions, il ne peut pas verser l'aide de 500 € à Coline CLAUZURE. Il demande qu'une « attestation de décisions » soit produite pour pouvoir verser cette aide. Le Président doit faire le nécessaire
- Thierry KASZTELAN fait part des problèmes redondants de gestion du matériel et des véhicules, et souhaite que des mesures soient prises. Cette gestion doit être faite par le personnel
- Devis DIFFUSPORT : Le Trésorier informe le bureau qu'un devis a été établi par DIFFUSPORT d'un montant de 1 400 €, pour l'achat de tenue de l'ETR. Il précise que les crédits disponibles sur ce poste sont insuffisants. Ces tenues sont souhaitées pour les Championnats de France.

Décision : Les membres du bureau donne un avis favorable pour l'achat de ces tenues.

- Thierry KASZTELAN demande si le Comité a fait l'acquisition des cartes carburant. Le Président doit faire le nécessaire
- Championnat Régional de PUMPTRACK : Thierry KASZTELAN rappelle que l'attribution du Championnat Régional de Pumptrack n'a pas été encore attribué à ce jour. Compte tenu des délais, il y a urgence à prendre une décision. Deux clubs se sont portés candidat. Il informe également que le Championnat de France 2025 se déroulera à Bouxwiller et sera organisé par le V.C.U. Schwenheim

Décision : Le Bureau retient le SLO BICROSS de BETTANCOURT la FERREE (52) pour l'organisation du Championnat Régional de Pumptrack qui aura lieu les 21 et 22 septembre à Saint-Dizier (52).

➤ Point sur les Sections Sportives :

Le trésorier demande qu'un point soit fait sur les Sections Sportives, et plus particulièrement en ce qui concerne la Section Sportive d'Epinal et de la SEF Georges de la Tour, en vu de la rentrée scolaire de septembre 2024

Le Président précise que la SEF de Georges de la Tour est en standby.

Marie-Christine HACQUARD relate l'historique de la mise en place de la convention à conclure sous l'égide du Comité Départemental des Vosges et les différents intervenants.

Le Trésorier précise qu'une convention financière devra être établie entre le Comité Régional et le Comité Départemental 88 dans le cadre du PPF.

Intervention de Alain Ghiloni

➤ *Rétrogradations : Le groupe de travail composé de Alain Ghiloni, Jean-Luc Richard et Florian Morizot a créé une fiche type de demande de rétrogradation et un règlement*

Décision : Les membres du bureau valident ces 2 documents qui seront mis en ligne sur le site du Comité

➤ Le Championnat Régional Grand Est de VTT XCO a lieu le 14 avril à Villers les Nancy

Fin de la réunion à 14 h 15

Le Président

Signé

Patrick PARIS

La Secrétaire Générale

Signé

Marie Christine HACQUARD